



PRÉFET
DU VAL-D'OISE

Liberté
Égalité
Fraternité

France Relance dans le Val-d'Oise

LETTRE D'INFORMATION
SEPTEMBRE 2021



ÉDITO

Amaury de SAINT-QUENTIN
Préfet du Val-d'Oise

La rentrée marque la première année de déploiement du plan France Relance dans le Val-d'Oise. L'ensemble des services de l'État du département s'est très fortement mobilisé pour répondre à l'objectif de relance économique et sociale du gouvernement. Les moyens sont là : 40 milliards d'euros ont d'ores et déjà été engagés à l'échelle nationale pour garantir notre souveraineté industrielle, faire face aux transitions écologique et numérique et renforcer la cohésion sociale.

Fort de ses multiples atouts, de sa jeunesse, de son patrimoine naturel et de son industrie, le Val-d'Oise doit continuer, tout au long de la seconde année du plan de relance, de saisir les opportunités pour préparer la France de 2030.

Nourrie des remontées du terrain, la relance a su s'enrichir pour rendre son action plus directe et efficiente. Dans la continuité de ces démarches, la contractualisation avec les collectivités territoriales et les intercommunalités du département doit leur permettre de planifier leurs engagements aux côtés de l'État pour les années à venir. Cette lettre d'information a vocation à vous présenter les dernières avancées de France Relance dans le département, avec une attention toute particulière portée sur les 41 quartiers prioritaires de la politique de la ville présents dans le Val-d'Oise.

L'État s'engage auprès de tous les Valdoisiens et de leurs élus pour conforter une relance économique résiliente, écologique et qui soit vecteur d'inclusion et de cohésion.



La démarche territoriale de France Relance trouve une application concrète

Le 1^{er} juillet 2021, la logique territoriale du plan de relance s'est concrétisée par la signature de l'accord de relance départemental et des conventions d'initialisation des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) avec les 10 intercommunalités du Val-d'Oise.



Signature le 2 juillet 2021 des conventions d'initialisation de CRTE et de l'accord départemental de relance.

Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet du Val-d'Oise, et Marie-Christine CAVECCHI, présidente du Conseil départemental, ont signé cet accord le 1^{er} juillet 2021. Il permet d'identifier les projets qui feront l'objet d'un suivi particulier et dont le portage par le conseil départemental devra permettre de mobiliser les financements proposés par le plan France Relance sur les années 2021 et 2022, pour un soutien potentiel de 24 millions d'euros.

Les CRTE, dont la phase d'initialisation a également été actée le 1^{er} juillet, entérinent l'engagement de l'État auprès des collectivités territoriales et des EPCI du Val-d'Oise. Mode de relation privilégié, cette contractualisation permet d'associer les territoires au plan

de relance dans la durée du mandat municipal 2020-2026 et de les accompagner dans leur ingénierie territoriale vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Fruits de plusieurs mois de concertation avec les services de l'État pilotés par la direction départementale des territoires (DDT), 10 « premières étapes » de CRTE ont été signées et ouvrent la voie aux prochaines étapes de la contractualisation, dont les conventions de financement, pour aboutir fin 2021 aux contrats définitifs. Les CRTE pourront être ajustés annuellement pour constituer un outil ambitieux, souple et adaptable.

Le plan « 1 jeune, 1 solution » poursuit son déploiement dans le Val-d'Oise

« 1 jeune, 1 solution » fête son 1^{er} anniversaire

Le 8 juillet 2021, le plan « 1 jeune, 1 solution » a fêté sa première année. Ce fut l'occasion pour Adrien Allard, sous-préfet à la relance du Val-d'Oise, de visiter l'agence Pôle emploi de Cergy afin de saluer l'action des conseillers et des responsables départementaux de Pôle emploi, dont l'action coordonnée avec les missions locales du département ont permis à près de 22 500 jeunes Valdoisiens de bénéficier du plan au 1^{er} juillet 2021.

L'insertion par l'activité économique dans le Val-d'Oise

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques. Ils interviennent dans de nombreux secteurs d'activité (bâtiments et travaux publics, espaces verts et extérieurs, restauration, agro-alimentaire, informatique, etc.) D'une durée maximale de 24 mois, ces contrats ont vocation à permettre aux bénéficiaires de l'IAE de disposer d'une formation, d'une expérience professionnelle et d'une rémunération stable afin de s'insérer durablement dans l'emploi et la société.

Dans le Val-d'Oise, l'IAE représente 823 emplois à temps plein en 2020, en hausse de 14 % par rapport à 2019 grâce à l'action des 56 structures d'insertion présentes dans le département. Entrez en relation avec les acteurs de l'inclusion de votre département :

+ D'INFOS : <https://lemarche.inclusion.beta.gouv.fr/>

Adrien ALLARD, sous-préfet à la relance, assistait le 6 juillet 2021 à la première fête de l'insertion par l'activité économique organisée par Pôle emploi, ARS 95 et le réseau des SIAE VOIE 95 et associant Cap emploi, les missions locales et les SIAE du département.



L'État aux côtés des entreprises industrielles du Val-d'Oise

Les investissements directs de l'État dans des projets industriels ont trois composantes :

- Un volet national avec le plan d'investissement piloté par la Bpifrance pour soutenir les secteurs stratégiques. Dans le Val-d'Oise, les secteurs aéronautique, automobile, nucléaire et de la santé sont à ce jour soutenus à hauteur de 4,7 millions d'euros pour 7 projets.
- Un volet territorial, en co-construction entre l'État et les Régions. Animé à travers le programme Territoires d'Industrie, il prévoit des subventions pour accélérer les investissements dans les projets industriels les plus structurants pour les territoires. Dans le Val-d'Oise, 11 entreprises bénéficient d'un total de 5,4 millions d'euros de subventions déclenchant 22,4 millions d'euros d'investissements.
- Un guichet industrie du futur, piloté par l'Agence des Services et des Paiements (ASP), permet aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire de bénéficier d'aides à l'achat d'équipements à forte valeur technologique, dits de l'industrie « du futur ». Cette aide à la digitalisation et à la robotisation bénéficie à 77 entreprises du Val-d'Oise pour un total de 7 millions d'euros de subventions.

Ces investissements directs de l'État dans les projets des entreprises permettent d'orienter l'innovation vers les secteurs d'avenir et de renforcer notre souveraineté industrielle en soutenant nos filières stratégiques. Ils s'ajoutent à une baisse inédite des impôts de production de 20 milliards d'euros sur deux ans. Destinée à accroître la compétitivité de notre industrie, cette mesure phare du volet compétitivité de France Relance bénéficie à 10 800 entreprises valdoisiennes à hauteur de 141,9 millions d'euros.

Visite aux Moulins de Chars

Le 26 juillet 2021, Amaury de Saint-Quentin, préfet du Val-d'Oise, visitait les Moulins de Chars, au cœur du Vexin français.

Via le fonds industriel territorial de France Relance, l'État soutient à hauteur de 431 000 euros le projet de construction d'un moulin à meule permettant de produire des gammes de blés anciens, biologiques et issus entièrement d'Île-de-France. Ce projet prévoit également la création d'un institut du Vexin réunissant l'amont et l'aval de la filière en une boulangerie qui sera un centre de formation, de recherche, d'innovation et une vitrine de l'artisanat du Vexin.



« Nous avons investi dans un moulin à meule pour accompagner le fort développement des farines biologiques, la transition en boulangerie des farines mixées avec des adjuvants par des farines pures et surtout pour créer des farines plus locales, en motivant les agriculteurs d'Île-de-France à passer en bio. Excellent retour sur France Relance, dispositif clair, pragmatique et très rapide! »

Thomas MAUREY, président directeur général des Moulins de Chars

Un Lauréat industriel au titre du volet écologie

Une priorité de la relance est d'accélérer la transition écologique de l'économie française. Dans certains secteurs clefs, dont l'aéronautique et l'automobile, la relance doit passer par l'investissement dans des solutions décarbonées, moins énergivores et consommatrices de ressources. Chevalier, une PME de fabrication de pièces techniques principalement pour l'industrie automobile située à Argenteuil, est lauréate du fonds de soutien au secteur automobile.

601 000 euros sont accordés par l'État au projet « P700 NEW » de l'entreprise qui lui permettra d'automatiser, de digitaliser et de décarboner ses outils de production.



ZOOM

France Relance dans les quartiers prioritaires du Val-d'Oise

Le plan de relance affiche une ambition forte à hauteur d'un milliard d'euros pour les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Le Comité Territorial de la Politique de la Ville, qui réunit ses acteurs dans le Val-d'Oise, porte l'ambition du plan de relance pour les 41 quartiers prioritaires du Val-d'Oise rassemblent 207 000 habitants.

Plus de 110 projets valdoisiens recensés à ce jour et représentant 50 millions d'euros bénéficieront aux communes du Val-d'Oise comportant des QPV.

Recyclage des friches urbaines dans les QPV

L'ambition écologique de France Relance se traduit par le recyclage de quatre friches urbaines dans le Val-d'Oise. Il répond à une forte demande des collectivités de reconquérir des espaces artificialisés mais sous-exploités, notamment au regard de l'objectif de zéro artificialisation des sols.

Les 20 550 habitants des quartiers prioritaires de Villiers-le-Bel bénéficieront notamment du recyclage de la friche de l'hôpital Adélaïde Hautval, soutenu à hauteur de 4,8 millions d'euros par France Relance. De même, le recyclage de la gare de Goussainville dans le quartier prioritaire du Cottage Élargi bénéficiera à ses 1 976 habitants ainsi qu'à l'ensemble des usagers transitant par ce pôle multimodal.

France Relance lutte contre la pauvreté dans les QPV



L'épicerie sociale du Maillon a fait l'objet le 29 juin 2021 d'une visite de Marc GUILLAUME, préfet d'Île-de-France, accompagné de Xavier DELARUE, préfet délégué pour l'égalité des chances.

Avec un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale, 17,1 % contre 14,8 % en 2018 (INSEE), la lutte contre celle-ci est un enjeu majeur du Val-d'Oise. France Relance vise à accompagner cet effort au travers de la diversité de ses dispositifs pour l'aide alimentaire, la réinsertion, la formation et l'emploi.

Parmi eux, le plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté prévoit 100 millions d'euros sur 2 ans pour soutenir des projets structurants en la matière. 10 associations en sont bénéficiaires dans le Val-d'Oise à hauteur de 1,6 millions d'euros de subventions, dont quatre situées en QPV pour un total de 930 000 euros.

L'association « le Maillon » du QPV La Sébille de Cergy a bénéficié de 200 000 euros en soutien à la professionnalisation (notamment en contrats d'insertion) de ses activités de distribution alimentaire et d'enseignement du français fortement sollicitées durant la crise sanitaire.

Un label France Relance pour les internats d'excellence

France Relance soutient également l'investissement des départements et des régions dans leurs projets de construction, de réhabilitation ou d'extension d'internats d'excellence, au collège et au lycée.

Ces internats permettent un accompagnement pédagogique personnalisé tout au long de la semaine. L'aide à la révision des cours, aux travaux personnels et les activités culturelles et sportives sont renforcées afin de conduire les élèves au maximum de leur potentiel. Les internats d'excellence permettent également de répondre à des difficultés particulières rencontrées par des élèves issus de milieux défavorisés.

Dans le Val-d'Oise, l'internat d'excellence du lycée Jean Jaurès labellisé France Relance bénéficiera aux habitants de quartiers prioritaires d'Argenteuil. À l'occasion de la rentrée 2021, il a ouvert 77 places en internat avec un projet centré sur l'ouverture internationale et l'apprentissage des langues.



À NE PAS MANQUER

Dans le Val-d'Oise, la relance agit au plus près du public à travers des dispositifs divers. Tous les appels à projets en Île-de-France sont à consulter sur : <https://france-relance-idf.aides-territoires.beta.gouv.fr>

Tous les appels à projets nationaux sur : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/appels-projets>

Renforcement des aides pour les véhicules utilitaires légers en 2021

Pour favoriser la mobilité durable en milieu urbain, le Gouvernement renforce le bonus écologique et la prime à la conversion pour soutenir le développement des véhicules utilitaires légers très peu polluants.

Vérifiez votre éligibilité : <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>

Appel à projets pour un tourisme durable - date limite de dépôt des dossiers : 1^{er} octobre <https://france-relance-idf.aides-territoires.beta.gouv.fr/46de-accelerer-fonds-tourisme-durable-restaurateur/>

Appel à projets pour le développement d'une filière française de carburants aéronautiques durables - Prochaines relèves les 15 octobre 2021 et 29 avril 2022 <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210726/carb-aero2021-154>

Appel à projets soutien aux quartiers culturels et créatifs - date limite de dépôt des dossiers : 3 octobre 2021 <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/appel-projets-quartiers-culturels-creatifs>

Appel à projets recyclage de friches urbaines - date limite de dépôt des dossiers : 8 octobre 2021 <https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-friches>

Appel à projets pour la transformation numérique des collectivités - date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2021 <https://www.val-doise.gouv.fr/Actualites/France-Relance-dans-le-Val-d-Oise/Appels-a-projets/Transformation-numerique-des-collectivites-territoriales>

Chèques relance export - date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2021 <https://france-relance-idf.aides-territoires.beta.gouv.fr/b0d3-renforcer-votre-force-de-frappe-a-l-export-che/>

Appels à projets de jardins partagés et collectifs - date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2021 <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-jpc-volet-b-95>



val-doise.gouv.fr



[@Prefet95](https://twitter.com/Prefet95)



[Préfet du Val-d'Oise](https://www.facebook.com/Prefet95)



[Préfecture du Val-d'Oise](https://www.linkedin.com/company/Prefecture-du-Val-d'Oise)